

LE TERME FRANCOPHONIE DANS LES DICTIONNAIRES DE LANGUE

Béatrice Turpin

▶ To cite this version:

Béatrice Turpin. LE TERME FRANCOPHONIE DANS LES DICTIONNAIRES DE LANGUE. Convergences francophones, Encrage / Les Belles lettres, p. 111-122, 2006, 2-910687-20-1. hal-01159525

HAL Id: hal-01159525

https://hal.science/hal-01159525

Submitted on 3 Jun 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE TERME FRANCOPHONIE DANS LES DICTIONNAIRES DE LANGUE

Par Béatrice Turpin, université de Cergy-Pontoise¹

Les dictionnaires tentent de cerner le sens des mots, leurs acceptions selon l'usage, et témoignent en cela de l'histoire de la langue et de l'évolution des valeurs attachées aux termes, qui se modifient à mesure que changent nos représentations, et qu'évolue le monde dans lequel nous vivons. Ainsi parmi les mots nouveaux admis dans la neuvième édition du dictionnaire de l'Académie française, récemment paru, figurent des termes qui témoignent des modes de vie actuels (discothèque, hypermarché, jardinerie), de l'avancée des sciences ou des techniques (aéroglisseur, fax, internet), mais aussi des mots appartenant aux champs politique ou sociétal (affairisme, écologie, européanisation). Le terme de francophone et son dérivé francophonie font partie de ceux-là, de même que le terme de sens connexe francité.

Un dictionnaire, quel qu'il soit, a pour but de rendre compte d'un état de langue. De ce point de vue, le lexicographe doit faire face à un double choix : choix des termes et choix des définitions, celles-ci devant restituer le sens social des mots. Sens partagé par la société, et donc que devraient partager également les dictionnaires, par delà les modes opératoires qui relèvent de l'épistémologie dictionnairique. Un dictionnaire se veut avant tout ouvrage de consensus : consensus social avec accord sur le sens des mots. Et c'est cette image du dictionnaire qui prévaut dans le grand public, puisque le dictionnaire est consulté soit pour vérifier la forme d'un mot, soit pour en vérifier le sens.

De ce point de vue, nous nous sommes demandé ce que pouvaient nous apprendre les dictionnaires sur le mot *francophonie*, sur son histoire et sur les significations qui lui sont attribuées – et donc aussi sur la manière dont nous nous représentons la francophonie.

I. LES PREMIÈRES APPARITIONS DU TERME

Le terme de *francophonie* apparaît comme dérivé de *francophone* dans les années 1970 (1970 dans le Supplément au *Grand Robert*, 1972 dans le *Petit Larousse*, le terme ne figurant pas dans l'édition du *Petit Robert* de 1972) [voir Tableau 1].

¹ Article paru en 2006 in *Convergences francophones* (coord. C. Achour), CRTF, éd. Encrage, Les Belles Lettres, pp. 111-122.

Le terme apparaît dans les dictionnaires à l'époque où la francophonie commence à devenir une réalité avec en 1970 la création de L'A.C.C.T. (Agence de coopération culturelle et technique), premier organisme intergouvernemental de la Francophonie. Les dictionnaires reflètent donc l'importance que prend le concept dans le champ politique et institutionnel, en même temps que médiatique, comme le montrent les exemples qui illustrent le terme : exemples empruntés au récit de Raymond Queneau, *Zazie dans le Métro*, paru en 1959 et adapté au cinéma en 1960 par Louis Malle ou bien au roman de Yambo Ouologuem, *Le devoir de violence*, qui obtint le prix Renaudot en 1968. De ce point de vue, le dictionnaire est à la fois média « reflet » et média de renforcement : il contribue à institutionnaliser un terme en même temps qu'il reflète cette institutionnalisation.

Tableau 1 : les premières occurrences

Tableau 1 : les prenneres occurrences			
	Francophone	Francophonie	Francité
LAROUSSE			
Grand Larousse encyclopédique, 10 vol., T. 5, 1962	X		
Larousse du français contemporain, 1966	X		
Petit Larousse, 1969	X		
Petit Larousse, 1972	X	X	
Grand Larousse de la L.F., 6 vol., 1973	X	X	X
Lexis, 1975	X	X	X
Larousse de la L.F., 2 vol., 1977	X	X	X
Petit Larousse, 1984	X	X	X
LE ROBERT			
Grand Robert, 6 vol., T. 3, 1957	X		
Grand Robert , Supplément, 1970	X	X	
Petit Robert, 1972	X		
Petit Robert, 1977	X	X	X
Grand Robert (2e éd.), 1985	X	X	X
QUILLET			
Dictionnaire, 1960	X		
Dictionnaire, 1975	X	X	

II. LES DATATIONS DU TERME

Dans les années 1970, les dictionnaires s'accordent pour considérer que le terme a vu le jour dans les années 60 [Tableau 2]. Le *Grand Larousse* fait référence à la revue *Esprit* et aux articles fondateurs qui composent ce numéro dont le titre est « Le Français dans le Monde » : l'article de Senghor, notamment, qui comprend les termes *francophonie* et *francité*. Le *Petit Robert*, quant à lui, fait référence à 1964, renvoyant implicitement ainsi, sans doute, à la création cette même année, au Luxembourg, de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. À partir de 1984, ce dictionnaire renvoie à Onésime Reclus et à son ouvrage intitulé *La France et ses colonies*. Dans cet ouvrage le géographe se démarque de ses contemporains en proposant de remplacer une classification raciale des peuples par une classification linguistique et culturelle – ce livre novateur de ce point de vue, et qui se réclame d'idéaux de liberté et d'échanges entre civilisations, s'inscrit cependant dans la mouvance nationaliste et colonialiste de l'époque. Pour Reclus, le terme a à la fois une valeur géographique et une valeur politique. À ces dernières s'adjoint également une valeur culturelle : c'est la langue qui peut établir un lien solidaire entre les peuples.

Tableau 2: les datations dans les dictionnaires

	Francophone	Francophonie	Francité
LAROUSSE			
Larousse du français contemporain, 1966	X		
Petit Larousse, 1969	X		
Petit Larousse, 1972	X	X	
Grand Larousse de la L.F., 6 vol., 1973	v. 1930	1962 (<i>Esprit</i>)	1943 (Ziégler)
Lexis, 1975	1930	1962	1960
Larousse de la L.F., 2 vol., 1977	1930	1962	1960
Petit Larousse, 1984	X	X	X
LE ROBERT			
Grand Robert, 6 vol., 1964	X		
Grand Robert , supplément 1970	X	1968 (Y. Ouologuem)	
Petit Robert, 1972	1949		
Petit Robert, 1977	1949	1964	v. 1965

Grand Robert (2e éd.), 1985	1880 (O. Reclus) rare av. 1930 répandu v. 1960	1880 (O. Reclus)	1936 répandu v. 1965
Nouveau Petit Robert, 1993 - 2005	1880 répandu v. 1960	1880 (O. Reclus)	1936 répandu v. 1965
Dictionnaire historique de la L.F., Le Robert.	1880 (O. Reclus)	1871 / 1880 (O. Reclus)	1943

Le terme de francophonie, employé par Reclus à une époque de colonialisme conquérant, restera latent jusqu'à ce qu'il ressurgisse à l'époque de la décolonisation. La revue *Esprit*, citée dans les dictionnaires, et son numéro spécial de 1962 intitulé « Le Français dans le monde » est ici capitale dans l'histoire de la notion. Dans ce numéro paraît l'article de Senghor qui introduit le concept de francophonie dans une vision humaniste de partage et d'échange culturel, partage et échange mutuels qui ne seraient plus conçus dans un rapport de dominant-dominé.

La Francophonie, c'est cet Humanisme intégral, qui se tisse autour de la terre : cette symbiose des « énergies dormantes » de tous les continents, de toutes les races, qui se réveillent à leur chaleur complémentaire. « La France, me disait un délégué du FLN, c'est vous, c'est moi : c'est la Culture française. » Renversons la proposition pour être complets : la Négritude, l'Arabisme, c'est aussi vous, Français de l'Hexagone. Nos valeurs font battre, maintenant, les livres que vous lisez, la langue que vous parlez. (Senghor, 1962 : 844)

Pour Senghor, la francophonie est une culture ouverte, enrichie des influences qui la constituent. Mais est-ce l'idée que se ferait de la francophonie un locuteur en ce début du vingt-et-unième siècle cherchant le sens du terme dans les dictionnaires ? Nous allons voir quels usages du terme ont validé les dictionnaires ainsi que ses évolutions sémantiques, conjointes au développement de la Francophonie comme institution.

III. LES DIFFÉRENTS SENS DU TERME

Une notion qui s'affranchit de toute valeur néocoloniale

Les définitions du terme de *francophonie* et d'espace francophone sont neutres par rapport aux pays appartenant à la francophonie : la francophonie n'est pas pensée à partir d'un centre. La différence entre les pays est définie selon des critères exclusivement linguistiques. Il s'agit des notions de langue « maternelle », « officielle », « dominante » « véhiculaire ». Parmi les dictionnaires consultés, un seul fait exception, le dictionnaire Quillet, qui, en 1975, donne les définitions suivantes :

Francophonie: Particularité linguistique de certaines collectivités parlant français hors de France.

Francophone: Pays francophone, où la langue française est en usage. – Habitant d'un pays étranger utilisant le français comme langue courante.

Si les dictionnaires contemporains parviennent à une certaine neutralité dans la définition du terme et à détacher ainsi celui-ci de toute valeur polémique, le refoulé fait cependant retour chaque fois que le terme de francophonie est utilisé pour qualifier le français hors de France – ainsi en est-il par exemple dans le *Dictionnaire de la francophonie*. Le terme de *francophonie* vient ici souligner une extériorité par rapport à un français que l'on peut être ainsi tenté de voir comme norme – ambiguïté qui est tapie dans la langue elle-même et provient du fait que le terme *français* est à la fois hyperonyme et hyponyme, ambiguïté qui s'explique historiquement et dont la langue porte la marque. Notons pourtant que, dans son édition de 2006, *Le Petit Larousse* parvient à résoudre le problème. Dans un encart consacré à la francophonie, à côté du Québec, de la Louisiane, de l'Afrique ou de la Suisse apparaissent les régions de France : la francophonie renvoie ici aux multiples variétés du français, signifiant la reconnaissance non pas d'une norme, mais d'une unité dans la différence. Le dictionnaire est alors institution de ces différences – au double sens du terme : *reconnaissance* et *institutionnalisation*.

Une notion qui se complexifie

Le terme de *francophonie* a, en outre, plusieurs valeurs : valeurs géographique et sociolinguistique d'abord, mais aussi valeur politique et valeur culturelle. Ces valeurs se sont précisées dans les dictionnaires à mesure que progressait la francophonie comme institution. Les deux premiers sens coexistent dans les dictionnaires les plus anciens alors que les plus récents introduisent les deux derniers dans leurs définitions.

Nous pouvons comparer à cet égard la définition donnée dans l'article « francophonie » du *Trésor de la Langue française* datant de 1980 et celle plus récente du *Dictionnaire de l'Académie française* paru en 2000 qui introduit l'idée d'institution.

Trésor de la langue française, **T. 8, 1980** : Ensemble de ceux qui parlent français, plus partic., ensemble des pays de langue française.

Dictionnaire de l'Académie française, T. 2, 2000 : 1. Le fait de parler français. Les défenseurs de la francophonie. 2. L'ensemble des populations dont le français est la langue naturelle, officielle ou d'usage ; l'ensemble des individus pour qui le français est langue principale ou seconde. Le caractère mondial de la francophonie. 3. Avec une majuscule. Nom par lequel on désigne couramment, par abréviation, la Conférence des pays ayant le français en partage, et les diverses institutions qui s'y rattachent. Un état membre de la Francophonie.

Cette évolution du sens se retrouve, dans une moindre mesure, dans deux récentes éditions du Littré.

Littré. Dictionnaire de la langue française, Supplément, 1999 : Ensemble des peuples qui parlent le français.

Le Nouveau Littré, 2004 : Ensemble de l'espace linguistique (et de l'espace géographique ou politique qui s'y rapporte) dont la langue officielle ou dominante est le français.

La francophonie, d'abord définie comme « collectivité des peuples parlant le français » (Larousse), « ensemble des peuples francophones / de ceux qui parlent français » (Le Robert), se trouve ensuite peu à peu précisée [Tableau 3]. Les définitions des dictionnaires introduisent la distinction entre les pays où le français est langue maternelle, ceux où il est langue officielle ou véhiculaire, sans que les notions se recoupent nécessairement. Ces précisions, d'ordre linguistique et non plus idéologique, s'effectuent à mesure que la francophonie prend de l'importance et que, de ce fait, la notion s'enrichit. En même temps que s'affirme la dimension politique, s'affirme la dimension culturelle de la francophonie, ceci dans les dictionnaires les plus récents (voir la dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie*, ou le *Grand Dictionnaire terminologique* au Québec). Cette dimension est, sans aucun doute, l'avenir de la francophonie, avec l'idée de partage et d'enrichissement dans la différence. À une époque où la terre se rétrécit, la francophonie peut être un exemple de résistance à une uniformisation culturelle. Les liens tissés à partir de la langue ne peuvent se faire que dans la reconnaissance des autres cultures, car toute langue est tissage culturel, jamais figée, mais toujours en devenir.

Tableau 3 : L'évolution des définitions

	Francophonie	Francophone
LAROUSSE		
Grand Larousse de la L.F., 6 vol., 1973	Collectivité / les peuples parlant le français	Qui parle le français
Lexis, 1975	id.	id.
Larousse de la L. F., 2 vol. 1977	id.	id.
<i>Grand dictionnaire de la L.F.</i> , 7 vol., 1986	id.	id.
Petit Larousse, 1976 - 1987	id.	id.
Petit Larousse, 1989 - 2006	 Communauté / de langue des pays francophones Ensemble / des pays francophones Collectivité / les peuples parlant le français 	De langue française
Grand Larousse encyclopédique, 2 vol., 1994 / 2003	 Communauté / de langue des pays francophones Ensemble des pays francophones Collectivité / les peuples parlant le français 	id.

LE ROBERT		
Grand Robert (supplément)	Ensemble / des pays francophones de ceux qui parlent français	Dont le français est la langue usuelle
Petit Robert, 1977	Communauté / les peuples francophones	Français / Langue maternelle - seconde Langue maternelle - officielle - véhiculaire
Petit Robert, 1984	Ensemble / des peuples francophones	id.
Nouveau Petit Robert, 1993	 Ensemble / des populations francophones Mouvement en faveur de la langue française 	Français / Langue première - seconde Langue maternelle - officielle - véhiculaire
T.L.F.		
Trésor de la langue française, 1980	Ceux / qui parlent français Pays / de langue française	Français / Langue officielle ou dominante
HACHETTE		
Dictionnaire, 1992	Ensemble / politico-culturel peuples parlant le français	Français Langue maternelle ou officielle
Dictionnaire universel francophone, 1997	- Caractère francophone - Ensemble / constitué par les populations francophones - Ensemble / géoculturel / *usage du français comme langue commune * partageant une communauté de valeurs et d'intérêts Ensemble / des institutions [] regroupant / * des pays francophones * des pays ouverts à l'action de la francophonie.	Français / Langue maternelle - officielle - véhiculaire Où le français est en usage Relatif à la Francophonie.

LITTRÉ		
Dictionnaire, 1999	Ensemble / peuples qui parlent le français	Français Langue maternelle ou officielle
Nouveau Littré, 2004	Ensemble / Espace linguistique / géographique politique → francophone	Français Langue officielle ou dominante
ACADÉMIE		
Dictionnaire, 2000	Fait /de parler français Ensemble / populations Ensemble / individus Institution → francophone	Français Langue naturelle - officielle ou d'usage Langue principale ou seconde
G. D. T.		
Grand dictionnaire terminologique au Québec	Ensemble / populations → francophone	Français Langue maternelle ou véhiculaire officielle significative (raisons historiques et culturelles)

RÉFÉRENCES

Dictionnaires

- ACADÉMIE FRANÇAISE. *Dictionnaire*, T. 2, 9^e édition, Imprimerie Nationale et Éditions Fayard, Paris, 2000 (entrées d'abord parues au J. O, documents administratifs, fasc. 72, 8/08/1995 pour la lettre *F*) (http://atilf.atilf.fr/academie9.htm).
- OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Grand Dictionnaire terminologique du Québec (GDT)*(http://www.granddictionnaire.com/btml/fra/r_motclef/index800_1.asp).
- HACHETTE. *Dictionnaire du français*, Hachette, Paris, éd. 1989, éd. 1992. *Dictionnaire universel francophone*, Hachette, Paris, 1997.
- LAROUSSE. Grand Larousse encyclopédique, 10 vol., T. 5, Larousse, Paris, 1962.

 Grand Larousse de la langue française, 6 vol., Larousse, Paris, 1973; 7 vol. 1986.

 Larousse de la langue française, 2 vol., Larousse, Paris, 1977.

 Lexis, Larousse, Paris, 1975.

Nouveau Petit Larousse, Larousse, Paris, 1976-1987, 1989-2006.

LITTRÉ. *Dictionnaire de la langue française*, supplément, 2 vol., Encyclopaedia Britannica, Versailles, 1999.

Le Nouveau Littré, édition augmentée du Petit Littré, Garnier, Paris, 2004.

QUILLET. Dictionnaire de la langue française, A. Quillet, Paris, éd. 1960, éd. 1975.

ROBERT Paul. *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Supplément, Nouveau Littré, Paris, 1970.

Le Grand Robert de la langue française : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, $1^{\rm e}$ édition, Le Nouveau Littré, Casablanca / S.A.F.O.R., Paris, 1951-1964 (Lettre F: tome 3, 1957) ; $2^{\rm e}$ édition, Le Robert, Paris, 1985.

Le Petit Robert, Le Robert, Paris, 1972, 1977, 1981, 1984, 1987, 1990, 1993-2005.

INSTITUT NATIONAL DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Trésor de la Langue française*, t. 8, Éditions du CNRS, Paris, 1980 (http://atilf.atilf.fr/tlf.htm)

Monographies et articles

OUOLOGUEM Yambo. Le devoir de violence, Éd. du Seuil, Paris, 1968.

QUENEAU Raymond. Zazie dans le métro, Gallimard, Paris, 1959.

RECLUS Onésime. Géographie de la France et de ses colonies, Mulo, Paris, 1872. France, Algérie et colonies, Hachette, Paris, 1880.

SENGHOR Léopold Sédar. « Le français langue de culture », Revue *Esprit*, novembre 1962 (http://www.esprit.presse.fr/review/article.php?code=6320).

ZIÉGLER (de) Henri. Aller et retour, Éd. du Milieu du monde, Genève, 1943.